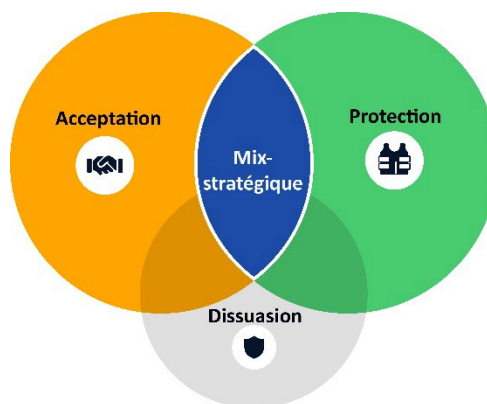


Stratégies de sécurité

Mix stratégique



Acceptation : réduire les risques en obtenant et en conservant le consentement et la bienveillance des acteurs locaux concernant votre présence et vos activités.

- **Relations** : expliquer les interventions et tenir les acteurs locaux informés ; ils deviennent un élément essentiel de votre sécurité.
- **Participation** : impliquer les communautés dans la conception et la mise en œuvre d'un projet à une influence positive sur la sécurité des ONG.
- **Communication** : Considérez l'impact potentiel de ce que vous dites sur l'ONG et ses actions lors de réunions publiques, aux check-points et même en dehors des heures de service.
- **Image et perception** : à la lumière du point précédent, soyez conscient des messages implicites envoyés par votre apparence et votre comportement.

Protection : réduire la vulnérabilité de l'ONG à travers des règles et des procédures Utiliser du matériel pour se protéger des dangers.

- **Dispositifs de protection.** Matériel et équipement nécessaires pour assurer la sécurité : véhicules en bon état de marche, murs de protection, kits de sécurité, etc.
- **Règles et procédures.** Mécanismes organisationnels qui renforcent la sécurité : règles de sécurité, procédures opérationnelles standard et plans de contingence, assurances, procédures de ressources humaines, etc.
- **Activités coordonnées.** Entre ONG : réunions de coordination, évacuations, partage d'informations de sécurité et procédures de communication.

Dissuasion : utiliser les moyens de dernier recours pour se protéger. Son utilisation doit être validée par le siège de l'organisation et faire l'objet d'une discussion avec les autres ONG de la zone.

- **Suspension des opérations et/ou retrait** de la zone. Face à certaines menaces ou après un incident majeur, les ONG suspendent souvent leurs programmes. La reprise des opérations est alors conditionnée par la résolution des problèmes et la mise à jour de l'analyse des risques de sécurité de la zone.
- **Protection armée et escortes armées.** La solution de dernier recours. Un changement important dans la stratégie de sécurité qui modifie profondément l'image de l'ONG.

-
- Équilibrez votre mix-stratégique en fonction du contexte, du mandat et des capacités de votre organisation.
 - Les mesures de dissuasion sont appliquées en dernier recours, avec l'approbation de la hiérarchie et en informant (au moins) les autres ONG.